

Question EC1 : À l'aide d'un mécanisme, vous expliquerez comment la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) peut agir positivement sur la conjoncture économique européenne.

(Affirmation)

La Banque centrale européenne (BCE) peut agir positivement sur la conjoncture économique (croissance et emploi) en menant une **politique monétaire expansionniste** (ou "accommodante"). Cela passe principalement par la baisse de ses **taux directeurs**, qui vise à stimuler la demande globale au sein de la zone euro.

(Explication)

Le mécanisme se décompose en plusieurs étapes :

1. Lorsque la BCE baisse ses taux directeurs, elle diminue le coût du refinancement pour les banques commerciales.
2. Ces banques peuvent alors accorder des crédits à des taux d'intérêt plus bas aux ménages et aux entreprises.
3. **Pour les ménages**, la baisse du coût du crédit encourage la consommation (notamment de biens durables) et l'investissement immobilier.
4. **Pour les entreprises**, cela réduit le coût du financement de leurs projets, ce qui stimule l'investissement productif.
5. Cette hausse de la demande globale (consommation + investissement) incite les entreprises à augmenter leur production. En conséquence, le Produit Intérieur Brut (PIB) progresse, ce qui favorise la création d'emplois et améliore la conjoncture économique.

(Illustration)

On a pu observer ce mécanisme suite à la **crise de la Covid-19 en 2020**. La BCE a maintenu ses taux directeurs à des niveaux historiquement bas (proches de 0 %) et a injecté massivement des liquidités dans l'économie (via des programmes comme le PEPP). Cette politique a permis d'éviter un effondrement du crédit et a facilité la reprise économique rapide de la zone euro dès 2021, en permettant aux États, aux entreprises et aux ménages de se financer à moindre coût malgré la crise.

Affirmation : La politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) peut agir positivement sur la conjoncture économique, notamment en période de faible croissance, en menant une **politique monétaire de relance (politique accommodante)** destinée à stimuler la demande globale.

Explication : En effet, pour relancer l'activité, la BCE utilise son principal instrument : les **taux directeurs**, qui représentent le prix auquel les banques commerciales se fournissent en monnaie centrale. En abaissant ces taux, la BCE réduit le coût du refinancement pour les banques de second rang, qui vont à leur tour baisser les taux d'intérêt des crédits proposés aux ménages et aux entreprises. Ce mécanisme, appelé « **canal des taux d'intérêt** », encourage les agents économiques à s'endetter davantage pour financer la consommation et l'investissement. **Dès lors**, cette hausse des composantes de la demande globale entraîne un surcroît de commandes pour les entreprises, ce qui stimule la production (croissance du PIB) et peut favoriser la baisse du chômage conjoncturel.

Illustration : Par exemple, pour soutenir l'économie européenne face à une croissance atone, la BCE a massivement baissé son principal taux directeur (taux des opérations principales de refinancement) entre octobre 2008 et mai 2009, le faisant passer de 3,75 % à 1 %, avant de le fixer à **0 % en mars 2016** afin de maintenir des conditions de financement extrêmement favorables dans toute la zone euro.